**Certification professionnelle au Répertoire Spécifique**

# “Piloter la gestion financière essentielle de la micro-entreprise et de la TPE ”

# Sommaire


01 Les objectifs de la Certification

02 Les compétences visées par la Certification

03 Le parcours de formation conduisant à la certification

04 La méthode pédagogique pour preparer la Certification

05 Les outils pédagogiques pour preparer la Certification

06 La Certification : L'examen

## 01 Les objectifs de la certification

### OBJECTIF N°1 :

### “ACQUERIR 7 COMPETENCES TRANSVERSALES POUR PILOTER LA GESTION FINANCIERE EN TEMPS REEL DE SA TPE”

“Piloter la gestion financière essentielle de la micro-entreprise & de la TPE” a pour objectif d’acquérir 7 compétences transversales au métier de dirigeant de TPE.

**=> Différence entre compétences transversales & compétences métier :**

**Compétences métier :**

Ensemble de capacités et d’aptitudes dont un individu a besoin pour garantir la qualité du travail effectué. ***(France Compétences - Titres au RNCP)***

**Compétences transversales :**

Savoir faire et savoir être maitrisés et mobilisables dans différentes situations professionnelles. ***(France Compétences - Titres au REPERTOIRE SPECIFIQUE)***

## 01 Les objectifs de la certification

### OBJECTIF N°2 :

### “ RENDRE LA GESTION FINANCIERE SIMPLE & OPERATIONNELLE ”

- La certification « Piloter la gestion financière essentielle de la TPE» a pour objectif d’apporter aux dirigeants de TPE une méthode de gestion financière opérationnelle et abordable pour la gestion financière de leur activité.

- La méthode développée a pour ambition de rendre les dirigeants de TPE autonomes dans la gestion de leur activité, c’est à dire qu’ils sachent constater leurs besoins de trésorerie et la rentabilité de leur affaire “**en temps réel”**.

## 01 Les objectifs de la certification

⚠ La certification n’a pas pour objectifs de former ni d’acquérir des compétences.

- A l’utilisation du tableur
- En fiscalité
- En comptabilité

Observations :
Attendu que ces 3 points occasionnent souvent des questions sur le fond et dans la forme, ils seront naturellement abordés succinctement tout au long de la formation conduisant à la certification de manière à apporter des éclaircissements à chacun.

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 1 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **AFFECTER LES DEPENSES PROFESSIONNELLES** | Affecter les dépenses professionnelles d'une période, en répartissant les dépenses dans des tableaux de gestion afin de préparer les plans de trésorerie et le compte de résultat de la période en temps réel. |

Observations :
Pour les candidats ayant une activité commerciale occasionnant des recettes / dépenses en espèces nécessitant d'avoir une Caisse, ce point particulier est bien pris en compte dans la formation conduisant à la certification.

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 2 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **INTEGRER LES INVESTISSEMENTS DANS LA GESTION FINANCIERE** | Intégrer les amortissements dans la gestion financière de la période et des périodes suivantes jusqu'au terme de l'amortissement en appliquant la formule de calcul du prorata pour chaque période, afin d'impacter le compte de résultat du montant de l'amortissement. |

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 3 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **GERER LE CARNET DES COMMANDES** | Gérer le carnet des commandes en établissant le suivi chronologique des commandes et acomptes reçus en cours, afin de valoriser les commandes en chiffre d'affaires prévisionnel et en trésorerie prévisionnelle. |

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 4 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **TENIR LE JOURNAL DES VENTES** | Tenir le journal des ventes en élaborant un suivi chronologique de la facturation dans un tableau de suivi de facturation et des Avoirs, afin de valoriser les ventes en temps réel en trésorerie et en résultat. |

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 5 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **GERER LE COMPTE DE TVA** | Gérer le compte de TVA en établissant un reporting des opérations de TVA collectée sur le chiffre d'affaires et de TVA déductible payée sur les achats, afin de déterminer le solde de TVA et le besoin de trésorerie qui en découle. |

Observations :

Il est à noter que pour les auto-entrepreneurs non soumis à la TVA et qui n'auront pas à gérer cet aspect fiscal, il est utile de connaître les mécanismes financiers occasionnés par la TVA de manière à avoir un avis sur la question et notamment dans les cas où il serait opportun pour un auto-entrepreneur de changer de fiscalité en créant par exemple une Société ou un commerce en NOM propre qui permettrait de récupérer la TVA.

Ce point particulier sera développé dans le module de formation de la compétence 5.

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 6 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **ETABLIR LES PLANS DE TRESORERIE** | Établir les plans de trésorerie en temps réel et en prévisionnel en tenant compte des dépenses non encore débitées et des recettes non encore encaissées, afin de déterminer les besoins de trésorerie de la période et des mois suivants. |

## 02 Les compétences visées par la certification

| COMPETENCE 7 | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|---|---|
| **ETABLIR LE COMPTE DE RESULTAT EN TEMPS REEL** | Déterminer le résultat de l'activité en temps réel en établissant les soldes intermédiaires de gestion, afin de connaitre le bénéfice ou la perte de la période analysée. |

## 03 Le parcours pédagogique conduisant à la Certification

Le parcours de formation conduisant à l'examen de certification est réalisé en 16 heures réparties sur une période de 7 semaines.

Le programme est décliné en **7 modules de formation correspondant chacun à 1 compétence.**

**Chaque module de formation est réalisé en deux temps :**

☞ Un temps de formation collective à la competence

☞ Un temps d'évaluation collective des acquis pédagogiques

## 03 Le parcours pédagogique conduisant à la Certification

### 1. LA FORMATION AUX COMPETENCES :

La formation aux compétences est réalisée en **classes collectives en distanciel synchrone** en 7 sessions de 1 heure à 3 heures réparties sur 16 heures au cours desquelles **une matrice de gestion sur tableur déjà complétée** est présentée pour exemple et constitue la ressource pédagogique tout au long de la formation.

## 03 Le parcours pédagogique conduisant à la Certification

# 1. LA FORMATION AUX COMPETENCES :

| COMPETENCES | DUREE |
|---|---|
| INTRODUCTION A LA CERTIFICATION<br>C1. AFFECTER LES DEPENSES PROFESSIONNELLES - *Formation* | 3 h 00 |
| C2. INTEGRER LES INVESTISSEMENTS DANS LA GESTION FINANCIERE - *Formation* | 1 h 30 |
| C3. GERER LE CARNET DES COMMANDES - *Formation* | 1 h 30 |
| C4. TENIR LE JOURNAL DES VENTES - *Formation* | 1 h 30 |
| C5. GERER LE COMPTE DE TVA - *Formation* | 1 h 00 |
| C6. ETABLIR LE PLAN DE TRESORERIE EN TEMPS REEL - *Formation* | 2 h 00 |
| C7. ETABLIR LE COMPTE DE RESULTAT EN TEMPS REEL - *Formation* | 1 h 30 |
| TOTAL | 12 heures |

03 **Le parcours pédagogique conduisant à la Certification**

## 2. L'EVALUATION DES ACQUIS PEDAGOGIQUES :

A l'issu des modules de formation, les candidats à la certification doivent réaliser, chez eux, un exercice.
Pour cela ils disposent :

☞ **d'une matrice vierge** sur tableur à compléter qui sera utilisée pendant toute la durée de la formation conduisant à la certification.

☞ **De modèles de pièces comptables** annexés aux classeur du tableur **ou des informations à exploiter** pour la saisie des données figurant dans la Fiche d'Evaluation.

☞ **d'un développé pédagogique** qui constitue le mode opératoire pour la saisie des données quantifiées et qualifiées dans le tableur.

☞ **d'une fiche d'évaluation pour réaliser l'exercice dédié à chaque compétence**, dans laquelle sont indiquées les consignes de l'exercice d'évaluation et les critères d'évaluation et de notation.

03 **Le parcours pédagogique conduisant à la Certification**

## 2. L'EVALUATION DES ACQUIS PEDAGOGIQUES :

La correction des évaluations des candidats est réalisée en session individuelle en distanciel. Cette méthode de correction permet de s'adapter au niveau de compréhension de chacun et assure un suivi performant dans l'acquisition des concepts de la compétence visée.

| COMPETENCES | DUREE |
|---|---|
| **C1. AFFECTER LES DEPENSES PROFESSIONNELLES** – ***Evaluation correction individuelle*** | **1 h 00** |
| **C2. INTEGRER LES INVESTISSEMENTS DANS LA GESTION FINANCIERE** – ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **C3. GERER LE CARNET DES COMMANDES** - ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **C4. TENIR LE JOURNAL DES VENTES** - ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **C5. GERER LE COMPTE DE TVA** - ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **C6. ETABLIR LE PLAN DE TRESORERIE EN TEMPS REEL** - ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **C7. ETABLIR LE COMPTE DE RESULTAT EN TEMPS REEL** - ***Evaluation correction individuelle*** | **30 mn** |
| **TOTAL** | **4 heures** |

## 04 La méthode pédagogique pour preparer la Certification

La méthode pédagogique est une mise en situation professionnelle au travers d'une étude de cas pratique d'une TPE nommée "ELECTRO BRICO », spécialisée dans la vente de produits de négoce électriques et électroniques, de fabrication de produits finis et de services, dont Monsieur Hervé DUPONT est le dirigeant non salarié.
Cette TPE ne fait pas d'import / export, elle est soumise à la TVA et n'a pas de salarié.

- *Bien que beaucoup de TPE sont au régime fiscal de la micro-entreprise et donc non soumises à la TVA et à la tenue d'une comptabilité générale, il est important et judicieux pour un micro-entrepreneur de comprendre et maitriser les mécanismes de la TVA dans la mesure où il peut se trouver concerné dès lors qu'il dépasse les seuils légaux du régime micro fiscal.*
- *D'autre part, selon le type d'activité le dirigeant a peut-être intérêt à être soumis à la TVA.*
- *Les candidats à la certification soumis au régime de la micro-entreprise ont la possibilité de désactiver ce module lorsqu'ils utiliseront la matrice pour leurs futurs travaux de gestion. Il est également possible de souscrire un accompagnement individuel sur mesure après la certification permettant d'adapter la matrice à la situation de la TPE du candidat.*

## 05 Les outils pédagogiques pour preparer la Certification

### => La matrice de gestion sur tableur :

- Pour l'acquisition des compétences visées l'outil dédié est une matrice de gestion sur tableur Excel qui modélise le cas pratique au cours duquel les compétences 1 à 7 s'enchainent et sont interdépendantes.

- Le tableur est l'outil le mieux adapté pour réaliser tous types d'opérations de gestion car il met la priorité sur la compréhension des mécanismes générés par les flux financiers et permet la configuration de différentes options de travail, contrairement à un logiciel de comptabilité qui restitue les chiffres sans explication des mécanismes, amenuisant la compréhension pour son utilisateur.

## 05 Les outils pédagogiques pour preparer la Certification :

**BONUS**

# La matrice de gestion peut être conservée par le candidat après la certification, après avoir été re-initialisée afin de s'en servir librement pour le pilotage de sa propre gestion financière.

*Important :*
*Comme précisé dans la convention de formation et de certification, il est strictement interdit de diffuser, d'utiliser ou de transmettre la matrice de gestion à des tiers sans l'accord express de RT FORMATION en sa qualité de certificateur.*
*Une formation non certifiée peut être prise en charge par les OPCO spécialement dédiée aux condidats souhaitant personnaliser la matrice de gestion à son activité. (voir information sur le site concernant les formations professionnelles complémentaires)*

## 06 La Certification

- Pour les candidats ayant suivi le parcours de formation conduisant à la Certification l'examen est organisé à issue du parcours de formation.

  ***Cf. Règlement Interne de la formation et règlement de la certification.***

- Pour les candidats n'ayant pas suivi le parcours de formation conduisant à la certification ceux-ci sont inscrits dans les premières sessions disponibles après acceptation de l'inscription du candidat par l'organisme certificateur.

  ***Cf. Règlement de la certification.***

- Les épreuves certificatives sont réalisées en classe collective en distanciel sur une durée de 4 heures maximum.
- Chaque compétence est évaluée successivement au travers d'une mise en situation professionnelle élaborée pour la Certification.
- La supervision et la correction de l'examen sont réalisées par le jury d'examen.
- La certification est attribuée par le jury certificateur.

## 06 La Certification

**Les supports pour la réalisation des épreuves certificatives :**

- **La matrice de gestion sur tableur Excel :**

L'outil est le même que celui travaillé tout au long du parcours pédagogique.

- **Les pièces comptables annexes :**

Elles permettent de réaliser la saisie des données dans la matrice d'examen.

- **La fiche d'examen :**

Elle précise les modalités d'évaluation de la compétence.

Elle indique les critères d'évaluation et la grille de notation.

Les critères d'évaluation de la certification contiennent explicitement la nature des informations à restituer par le candidat pendant les épreuves certificatives.

## 06 La Certification

**Sanction à l'examen de certification :**

- Pour chaque compétence un pourcentage de réussite est défini en fonction des critères d'évaluation indiqués dans la fiche d'examen de la compétence concernée.

- Les résultats du candidat sont contrôlés par comparaison à une matrice de contrôle dans laquelle les 80 critères d'évaluation permettent la comparaison des résultats saisis par le candidat.

- La certification est obtenue si le pourcentage de réussite attendu pour chaque compétence est atteint.

# RT FORMATION VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE REUSSITE